

1^{ère} Corrida

de Noël à

Montdidier

En nocturne à partir de 19h

le vendredi 11 décembre 2009



Course populaire ou marche de 5 km dans le centre-ville

Prix aux plus beaux déguisements

Tartiflette offerte aux coureurs du 5km
offerte par la municipalité de Montdidier
Animation gratuite pour les enfants : courir avec le

Père Noël

Organisé par Montdidier Athlétix

www.montdidierathletix.fr – 06 22 37 43 27

Montdidier Athlétix remercie la commune de Montdidier de son concours et de son soutien





HORAIRES

18h30 : Ouverture du secrétariat

19h15 : Animation **gratuite** pour les enfants "Courir après le Père Noël"

19h30 : Corrida 5km (départ et arrivée devant la mairie, 4 tours d'1,25 km), tartiflette offerte aux coureurs par la municipalité de Montdidier (sous chapiteau)

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer avant le 7 décembre 2009 avec un chèque libellé à l'ordre de Montdidier Athlétix 2 bis rue des réservoirs - 80500 MONTDIDIER (renseignements à montdidierathle@aol.com ou 06 22 37 43 27)

Frais d'engagement : 3€ avant le 7 déc, 5€ après et sur place (comprend un bon de restauration).

à partir de minimes 1995 et 1994, cadets 1993 et 1992, juniors 1991 et 1990, espoirs 1989, 1988, 1987, seniors 1986 à 1970, V1 1969 à 1960, V2 1959 à 1950, V3 1949 et avant. Animation gratuite "Courir après le Père Noël" pour les enfants nés en 1996 à 2004 (pas besoin de certificat médical). Dossards et l'inscription à la Mairie à partir de 18h30

NOM: **Prénom :**

Date de naissance: ... / ... / **Sexe :** M F **Catégorie :** ...

Adresse :

:

Code postal : **Commune :** **E-mail :**

Club: **n° de licence FFA/UFOLEP * :**

* pour les non licenciés FFA ou UFOLEP: obligation de joindre au bulletin l'original (ou une copie certifiée conforme) d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course à pied en compétition** datant de moins d'un an le jour de la compétition, qui sera conserve(e) par l'organisateur.

Date et signature (signature d'un parent pour les mineurs) :

.....

Règlement

La Corrida de Montdidier est organisée le 11 décembre 2009 par l'association Montdidier Athlétix avec le concours de la commune de Montdidier. Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants de la course auprès d'APAC Assurances (21 rue Saint Fargeau BP 313, 75989 Paris cedex 20). Cependant, il est vivement conseillé aux participants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident. Les courses sont ouvertes aux coureurs licenciés FFA ou UFOLEP (sur présentation de l'original de la licence sportive en cours de validité) et aux coureurs non licenciés et licenciés FFtri, FSgt,... à partir de la catégorie minimes (personnes nées en 1995 ou avant) et **sur présentation d'un certificat médical ou sa copie mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, qui doit dater de moins d'un an.** Toute inscription incomplète ou envoyée hors délai ne sera pas prise en compte. Aucune inscription par téléphone ne sera prise en compte. Prix aux plus beaux déguisements. Les résultats seront mis en ligne sur le site www.montdidierathletix.fr dans un délai de quelques jours suivant la course. Le concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les conditions.